



**ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PETROLE AFRICAINS**  
**AFRICAN PETROLEUM PRODUCERS' ORGANIZATION**  
**APPO**

**L'APPO conclut sa 38<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres avec des Décisions décisives.**

Le Conseil des Ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains, APPO, a conclu sa 38<sup>ème</sup> Session le lundi 15 juin 2020 avec des décisions de grande portée sur l'avenir de l'Organisation.

Le Conseil des Ministres a approuvé la recommandation de déplacer le Siège temporaire de l'Organisation d'Abuja, au Nigéria vers le Siège permanent à Brazzaville, en République du Congo. Il a également approuvé le nouvel Accord de Siège entre la République du Congo et l'APPO et a chargé le Secrétaire Général de l'Organisation, **Dr. Omar Farouk Ibrahim**, de le signer au nom de l'APPO.

En ce qui concerne la date effective du mouvement, le Conseil a pris note des blocages et des restrictions des voyages au niveau mondial et a chargé le Secrétaire Général de se concerter avec les Autorités du Congo sur une date mutuellement acceptable pour cette relocalisation. On se souviendra que le Siège de l'APPO avait été transféré temporairement à Abuja en 2018 lorsque le Nigéria assumait la Présidence de l'APPO avec pour mandat d'exécuter le programme approuvé de réforme de l'Organisation. Au cours de cette réforme, de nouvelles Exigences Minimales pour abriter le Siège de l'APPO ont été approuvées et le droit pour accueillir le Siège a été ouvert à tous les Pays Membres de l'APPO intéressés. C'est ainsi que le Nigéria, l'Égypte, la Guinée Equatoriale et la République du Congo, pays hôte, avait manifesté leur intérêt. Tous les nouveaux postulants pour l'hébergement du Siège se sont par la suite retirés et ont laissé le Congo comme seul candidat en lice.

Une délégation Ministérielle s'était rendue à Brazzaville pour évaluer le degré de conformité du Congo aux Exigences Minimales et s'est félicitée du résultat; ce qui a conduit à la décision de retourner à Brazzaville.

Le Conseil des Ministres a, en outre, pris la décision, compte tenu de la pandémie mondiale du Corona virus, de reporter pour 2021, le tout premier Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements des Pays Membres de l'APPO, initialement prévu en 2020 à Brazzaville,.

Enfin, le Conseil des Ministres, après avoir suivi la présentation du Chef de la délégation Libyenne sur les effets négatifs du vol de pétrole brut et de produits pétroliers en Libye, en particulier sur la vie des populations et de leur environnement, tout en rappelant la Résolution 2146 du Conseil de Sécurité des Nations Unies interdisant les exportations illicites de pétrole brut de la Libye, ont condamné très fermement les auteurs de ces actes néfastes et ont appelé la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour sanctionner les commanditaires de ces actes criminels contre le peuple Libyen et l'environnement.

Signé

**Ing. Bakary TRAORE**

Secrétariat de l'APPO.

Abuja, République Fédérale of Nigéria.